



# Gestion Financière Privée

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GEFIP DYNAMIQUE

Part P : FR0000974685

Cet OPCVM est géré par Gestion Financière Privée

## Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Actions internationales.

Objectif de gestion : Permettre au porteur, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, de participer à l'évolution des marchés actions internationaux et éventuellement, de façon opportuniste, à l'évolution des marchés obligataires et monétaires.

L'indicateur de référence du fonds est l'indice MSCI WORLD (dividendes réinvestis) en euros, élaboré par la société Morgan Stanley.

Ce fonds met en œuvre une gestion flexible et discrétionnaire en allocation d'actifs multi devises avec un investissement permanent sur les marchés actions internationaux de 75% minimum de son actif net (titres en direct et OPC compris). Le fonds pourra ainsi investir entre 50 et 100% de son actif net en actions internationales de société cotées émises sur toutes zones géographiques, y compris sur les pays émergents (exposition aux marchés émergents pouvant atteindre 100% de l'actif net), de tous secteurs et sans restriction en termes de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés des petites et moyennes capitalisations pourra atteindre 100% de l'actif net. L'exposition du portefeuille au risque actions sera comprise entre 60% et 120% de l'actif net via les investissements en titres en direct, en parts ou actions d'OPC et via l'utilisation des contrats financiers.

L'investissement en parts ou actions d'OPCVM est limité à 50% de l'actif net. L'investissement en parts ou actions de

FIA et/ou fonds d'investissement est quant à lui limité à 30 % de l'actif.

Selon l'analyse interne du risque de crédit mise en œuvre par Gefip, le fonds pourra investir, jusqu'à 25% de son actif net dans des obligations et/ou Titres de Créances Négociables d'émetteurs publics et/ou privés, sans contrainte d'éligibilité en termes de notation de crédit minimale, de sensibilité et de maturité.

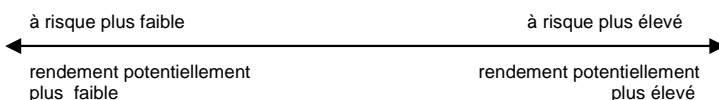
L'exposition du portefeuille aux titres jugés spéculatifs à haut rendement sera au maximum de 25% de l'actif net. Le fonds pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action et/ou de taux et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le fonds capitalise ses revenus. Les demandes de souscriptions et rachats sont reçues tous les vendredis et le dernier jour ouvré du mois jusqu'à 11h30 auprès de BNP Paribas Securities Services ; et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Le fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

## Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.
- L'exposition notamment aux marchés actions explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

### Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de liquidité : le Fonds investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité.

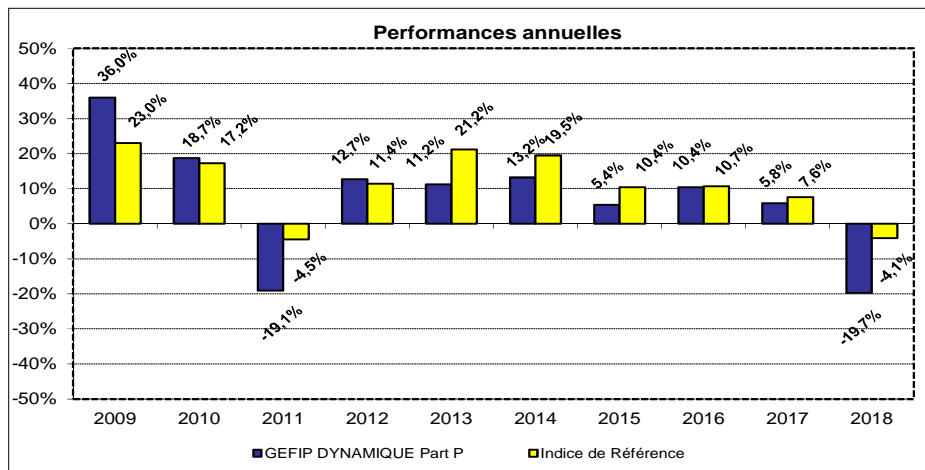
## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00% max
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,24% TTC*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis à la Gefip.
- \* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos à fin décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il a acheté ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet de la société de gestion.

## Performances passées



- Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne présagent pas des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Le fonds a été créé le 3 juillet 1981.
- La part P a été créée le 3 juillet 1981.
- Les performances affichées sont calculées en EURO.

## Informations pratiques

- Le dépositaire de cet OPCVM est BNP Paribas Securities Services.
- Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques et la valeur liquidative sont disponibles et peuvent être consultés auprès de Gestion Financière Privée, 20 rue Quentin Bauchart - 75008 Paris.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumises à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Gestion Financière Privée ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée et les avantages calculés sont disponibles sur le site de la société de gestion : [www.gefip.fr/informations-legales](http://www.gefip.fr/informations-legales). Un exemplaire en format papier est disponible gratuitement sur demande au siège de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.  
Gestion Financière Privée est agréée par la France et réglementée par l'AMF.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 janvier 2019.



# Gestion Financière Privée

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GEFIP DYNAMIQUE

Part I : FR0013241692

Cet OPCVM est géré par Gestion Financière Privée

## Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Actions internationales.

Objectif de gestion : Permettre au porteur, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, de participer à l'évolution des marchés actions internationaux et éventuellement, de façon opportuniste, à l'évolution des marchés obligataires et monétaires.

L'indicateur de référence du fonds est l'indice MSCI WORLD (dividendes réinvestis) en euros, élaboré par la société Morgan Stanley.

Ce fonds met en œuvre une gestion flexible et discrétionnaire en allocation d'actifs multi devises avec un investissement permanent sur les marchés actions internationaux de 75% minimum de son actif net (titres en direct et OPC compris). Le fonds pourra ainsi investir entre 50 et 100% de son actif net en actions internationales de société cotées émises sur toutes zones géographiques, y compris sur les pays émergents (exposition aux marchés émergents pouvant atteindre 100% de l'actif net), de tous secteurs et sans restriction en termes de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés des petites et moyennes capitalisations pourra atteindre 100% de l'actif net. L'exposition du portefeuille au risque actions sera comprise entre 60% et 120% de l'actif net via les investissements en titres en direct, en parts ou actions d'OPC et via l'utilisation des contrats financiers.

L'investissement en parts ou actions d'OPCVM est limité à 50% de l'actif net. L'investissement en parts ou actions de

FIA et/ou fonds d'investissement est quant à lui limité à 30 % de l'actif.

Selon l'analyse interne du risque de crédit mise en œuvre par Gefip, le fonds pourra investir, jusqu'à 25% de son actif net dans des obligations et/ou Titres de Créances Négociables d'émetteurs publics et/ou privés, sans contrainte d'éligibilité en termes de notation de crédit minimale, de sensibilité et de maturité.

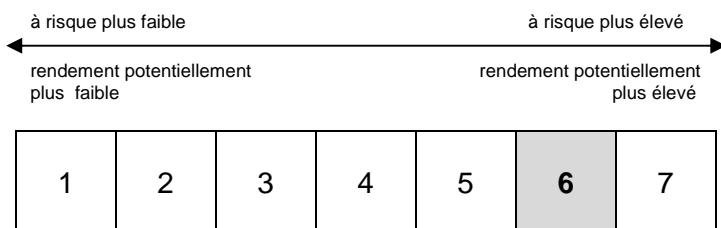
L'exposition du portefeuille aux titres jugés spéculatifs à haut rendement sera au maximum de 25% de l'actif net. Le fonds pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net.

Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action et/ou de taux et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le fonds capitalise ses revenus. Les demandes de souscriptions et rachats sont reçues tous les vendredis et le dernier jour ouvré du mois jusqu'à 11h30 auprès de BNP Paribas Securities Services ; et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Le fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

## Profil de risque et de rendement



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.
- L'exposition notamment aux marchés actions explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de liquidité : le Fonds investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité.

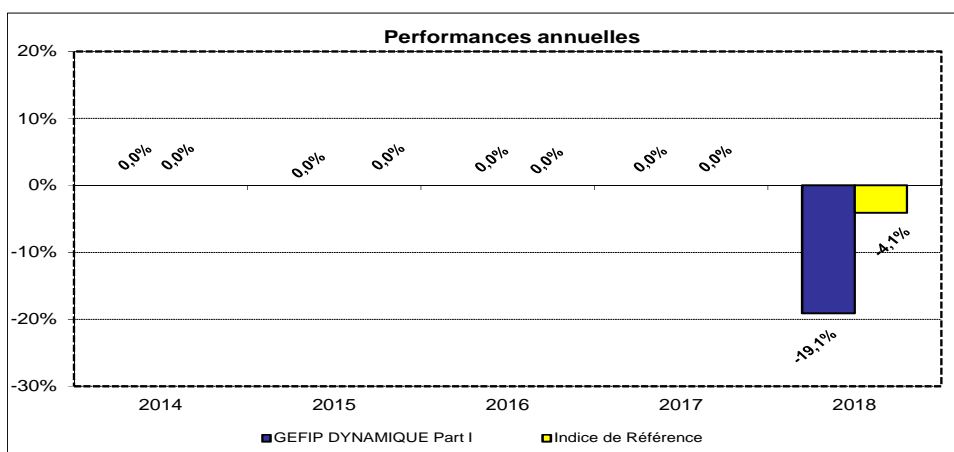
## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00% max
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,44%*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables et sont acquis à la Gefip.
- \* Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice clos à fin décembre 2018. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il a acheté ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais » du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet de la société de gestion.

## Performances passées



### AVERTISSEMENT

- Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne présagent pas des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Le fonds a été créé le 3 juillet 1981.
- La part I a été créée le 14 mars 2017.
- Les performances affichées sont calculées en EURO.

## Informations pratiques

- Le dépositaire de cet OPCVM est BNP Paribas Securities Services.
- Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques et la valeur liquidative sont disponibles et peuvent être consultés auprès de Gestion Financière Privée, 20 rue Quentin Bauchart - 75008 Paris.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumises à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Gestion Financière Privée ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée et les avantages calculés sont disponibles sur le site de la société de gestion : [www.gefip.fr/informations-legales](http://www.gefip.fr/informations-legales). Un exemplaire en format papier est disponible gratuitement sur demande au siège de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF.  
Gestion Financière Privée est agréée par la France et réglementée par l'AMF.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 janvier 2019.